DSP ET DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Les lignes rouges de Boudiaf

Le ministre de la Santé a dépassé le stade des menaces et passe aux sanctions. Abdelmalek Boudiaf, qui a déjà donné des orientations aux directeurs de la santé de wilaya et aux gestionnaires des établissements de santé, veut voir des résultats. Ces derniers seront, d'ailleurs, contrôlés et évalués en permanence et seront obligés de respecter la feuille de route dictée par la tutelle.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Boudiaf ne veut pas déclarer la guerre aux gens, précise-t-il. Cependant, le ministre de la Santé veut plus de rigueur et de détermination dans son secteur. Sa directive est simple : pour faire avancer les choses, il faut travailler. Et après plusieurs recommandations et orientations, le ministre exige des résultats concrets. «J'ai supporté plus que je ne peux supporter», a lancé hier Abdelmalek Boudiaf à l'endroit des directeurs des établissements de santé et des DSP qu'il a réunis hier pour une rencontre nationale d'orientation.

Menaçant, il a demandé à ses invités de s'attendre à beaucoup de nouveautés au mois de septembre prochain. A partir du mois de septembre prochain, avertit-il, en plus des visites d'inspection qui ne vont pas s'arrêter, il effectuera lui-même des visites inopinées au sein des établissements sur l'ensemble des wilayas. Le repos c'est fini, le ministre dit vouloir des «guerriers» dans son secteur pour l'application de sa feuille de route.

Le DSP, tout comme le directeur de l'hôpital, recommande-t-il, doivent être au courant de tout ce qui se passe dans leur circonscription. Ces derniers sont tenus également de rendements. Un responsable qui n'arrive pas à justifier son poste est sur la sellette. «Personne n'est indispensable, prévient-il.

Photo : NewPress

Abdelmalek Boudiaf veut plus de rigueur dans son secteur.

Boudiaf, qui reconnaît par ailleurs que la situation du secteur s'est améliorée mais n'est pas encore satisfaisante, a rappelé qu'en 2013, le secteur était noyé dans deux problèmes majeurs, l'absence de l'organisation et la mauvaise gestion.

Depuis, des décisions strictes, dit-il, ont été prises notamment pour changer les mentalités. «Nous n'avons pas encore atteint cet objectif à 100% mais le mode de gestion doit changer», a-t-il recommandé. La bataille pour l'accès aux soins n'est pas encore gagnée, reconnaît encore le ministre de la Santé.

Définition de la mission du Samu, urgences hospitalières, soins et hospitalisation à domicile

Le ministre de la Santé réunira la semaine prochaine les services du Samu. Cette rencontre, première du genre, va permettre de définir les tâches de ces services qui ne devront pas être confondues avec les responsabilités des équipes qui sont en charge des soins à domicile, celles en charge des hospitalisations à domicile et l'équipe des urgentistes.

Les mutations doivent avoir l'autorisation du ministre au préalable

Boudiaf a averti hier que plus aucune demande de mutation ne pourra avoir un avis favorable sans avoir eu au préalable son autorisation, notamment celles touchant un certain nombre d'activités. Le ministre estime qu'il y a «exagération».

Lutte contre les certificats médicaux de complaisance

Le ministre de la Santé a décidé de déclarer la guerre aux certificats médicaux de complaisance. Il compte saisir le ministre du Travail et la direction de la Cnas pour considérer nulle toute demande qui ne relève pas d'un accident jugé grave ou d'un congé de maternité.

Les permanences et les gardes du personnel publiées sur le site du ministère

Le ministre de tutelle a donné instruction à ce que les permanences et les gardes du personnel de la santé soient publiées dorénavant sur le site du ministère de la Santé et affichées au niveau des établissements hospitaliers.

Boudiaf fixe un délai aux réformes de son secteur

Le ministre de la Santé reconnaît que les réformes ne doivent pas être éternelles.

Cette situation, dit-il, est une preuve d'échec. les réformes ont un délai et Boudiaf se fixe d'en finir avec les réformes six mois après la mise en application de la loi sanitaire.

S. A.

Le ministre fait son bilan

La rigueur dans le travail finit par payer. C'est pourquoi, le ministre de la Santé estime que sa feuille de route mise en place en 2014 a permis à un certain nombre de progresser.

Boudiaf cite la disponibilité du médicament et le problème de pénurie qui ne se pose plus, l'amélioration de la couverture médicale spécialisée grâce à la priorité accordée aux wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux en matière d'affectation, la normalisation de la prise en charge du cancer suite à la relance des chantiers des centres contre le cancer, l'ouverture de nouveaux services et unités d'oncologie et à l'amélioration de l'offre en radiothérapie dont les accélérateurs qui sont passés de sept en 2013 à 22 accélérateurs actuellement. Il cite aussi la relance de la formation paramédicale, bloquée durant plusieurs années, les acquis des personnels de santé qui sont une réalité et les concours et examens organisés, d'une ampleur sans précédent, qui ont permis d'éponger tous les retards en matière de gestion de la carrière des professionnels de la santé ; l'ouverture des chantiers prioritaires en rapport avec l'amélioration de l'accueil et de la prise en charge des patients, l'humanisation et l'hygiène hospitalière; la réduction de la pression sur les urgences hospitalières suite à l'externalisation des consultations spécialisées, le lancement des soins et l'hospitalisation à domicile permettent une meilleure utilisation des capacités hospitalières ; la mise en place du tableau de bord de gestion des établissements de santé ainsi que les trois plans d'amélioration de la gestion de la ressource humaine, des ressources financières et de l'offre de soins ; l'instauration d'un véritable partenariat avec les partenaires sociaux «qui a permis la stabilité du secteur et la synergie des différents intervenants» ; début effectif de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au titre de la téléformation, de la télé assistance (téléradiologie) et de la gestion du circuit du malade et l'encouragement de la production pharmaceutique nationale.

S. A.

TAUX D'AVANCEMENT DE LA GRANDE MOSQUÉE D'ALGER

Le satisfecit d'Abdelmadjid Tebboune

Le projet de la Grande Mosquée d'Alger devra être réceptionné à la fin de l'année 2016, a réitéré hier Abdelmadjid Tebboune sur le chantier du projet dont le gros œuvre clos et couverts sera prêt à la fin 2016. Les fidèles pourront y faire leurs prières au plus tard, au premier trimestre 2017, a-t-il attesté.

Younès Djama - Alger (Le Soir) - Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, accompagné des cadres de son ministère et de l'Anagerma (Agence nationale de réalisation et de gestion de la Grande Mosquée d'Alger), a visité le projet et s'est dit satisfait du taux d'avancement. «Il n'y a aucun problème avec les bureaux d'études, de même que nous n'avons pas de problème de financements, nous sommes entrés dans la phase décisive (du projet).

Actuellement, toutes les dépendances sont très en avance y compris le minaret qui a atteint 28 étages soit 168 mètres (pour atteindre 267 mètres en hauteur totale et 39 étages)», a déclaré Abdelmadjid Tebboune, lors d'un point de presse à l'issue de la visite sur le chantier de la Grande Mosquée.

Il a informé que la petite coupole devant couvrir la salle de prière a été réceptionnée de Chine, tandis que la Grande coupole devrait arriver à Alger le mois de septembre prochain (son acheminement de Chine est en cours). «La réception se fait sur place en présence des représentants algériens avant l'acheminement», note le ministre.

«Personne ne pariait que le chantier allait atteindre un tel niveau d'avancement , se félicite Tebboune qui n'en manque pas de répondre subtilement aux détracteurs du projet.

Abdelmadjid Tebboune a annoncé par ailleurs, le lancement prochainement d'un appel d'offres national et international pour le choix d'un bureau d'études qui se chargera des opérations de décoration et d'ornement de la Grande Mosquée d'Alger. Selon le ministre, l'adoption officielle du document relatif aux détails de l'aspect final de la Mosquée a été actée avant de passer à l'étape d'exécution.

Pour rappel, un appel d'offres sera lancé pour le choix du bureau d'études habilité à prendre en charge la finalisation de la mosquée au cours de la première semaine d'août au plus tard, a précisé Tebboune lors d'une réunion avec le ministre des Affaires religieuses, Mohamed Aïssa.

Les deux départements ont installé conjointement en mai 2015 une commission mixte avec pour mission de choisir les versets coraniques et les hadiths qui orneront cet édifice religieux en tenant compte du cachet architectural algérien et de l'identité nationale dans toutes ses dimensions. Elle devrait soumettre les résultats de son travail en octobre 2016.

Y. D.

SIDI-BEL-ABBÈS

Premiers essais techniques du tramway

Le coup d'envoi des premiers essais techniques du tramway de la ville de Sidi-Bel-Abbès s'est fait dans la journée de vendredi en présence du directeur du transport, du directeur de l'entreprise turque en charge des travaux de réalisation du projet, de la police, de la Protection civile et de M. le wali.

Ce premier essai, qui s'étalera sur une durée de 6 mois pour détecter les failles, concerne un tronçon de 3,5 km. Les rames prendront le départ à partir du centre de maintenance dans les abords du campus et atterriront au quartier Dubaï via l'agence Sogral, le rond-point Benhamouda, la Cité AADL, le rond-point du Rocher et la station Ghalmi.

Si les débuts des essais s'avèrent concluants, un autre tronçon de 7 km sera soumis lui aussi à un essai à la fin du mois en cours.

Il y a lieu de signaler que durant les 6 mois d'essais réservés au premier tronçon, il sera procédé à l'initiation des conducteurs de tramway.

Nous avons aussi appris que l'itinéraire du tramway initialement d'une distance de 17,8 km sera réduit à 14,5 km.

D'aucuns parlent d'austérité qui serait à l'origine de cette réduction. La livraison du projet du tramway est prévue pour avril 2017.

A. M.